



Lizher- Miz C’Hwevrer 2021

1	Édito. :.....	1
2	Vie des sections :	1
3	Autres infos :.....	2
4	Date à retenir :.....	3
5	Appel à cotisations :.....	3

1 Édito. :

Demat d’an holl, lennerien ger,
Bonjour à tous, chers lecteurs,

Nous abordons la rive de la quarantième année.

Nous avons terminé une année difficile pour beaucoup, individus, groupes familiaux, associatifs, socioprofessionnels mais aussi entités économiques.

À son niveau SUAV/ICB, chahuté dans son calendrier, n’a pas souffert et ses membres ont continué leurs travaux.

Ainsi nous avons concrétisé l’acte d’adhésion de notre bibliothèque –médiathèque au réseau des médiathèques de Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération.

Il reste à faire techniquement et nous aurons besoin de bonnes volontés pour les saisies informatiques, mais nous y sommes, j’en remercie les équipes de GMVA et mes collègues du bureau.

Un fort moment d’expression collective a été la remise des Colliers de l’Hermine à Gwenrann, merci à la municipalité qui nous accueillait et a mis à notre disposition le centre culturel Athanor.

Nous n’avons pas eu la « couverture presse » que cet exceptionnel événement justifiait, eu égard à son histoire – depuis 1381 ! - et aux personnalités récipiendaires.

Bien d’autres actions, représentations, accompagnements ont été menés à bien, et dans l’esprit même de la création de l’Institut Culturel de Bretagne/Skol uhel ar Vro, nous nous félicitons et soutenons l’organisation de la Fédération Sportive Bretonne-Multisports dont la première assemblée générale s’est tenue à Vannes le 17 octobre.

Dynamique et bel avenir à la FSB-MS qui nous offre ainsi un bon bol d’air breton !

Et nous, SUAV/ICB, naviguons avec tous nos projets ... fin 2021 escale des quarante ans !

Jacky Flippot. Président



2 Vie des sections :

Ces derniers mois n’ont pas permis de tenir toutes les réunions envisagées, mais n’ont pas empêché le travail et la coopération à distance. Mais, rappelons-le encore une fois, il n’est possible d’intégrer les informations que si elles nous sont communiquées.

Skol-Uhel ar Vro - Institut culturel de Bretagne

Ti ar Vro - 3, straed al Lezenn - rue de la Loi

56000 GWENED - VANNES

☎ : 02-97-68-31-10

SIRET : 327 309 068 00051

✉ : icb@skoluhelarvro.bzh - <https://www.skoluhelarvro.bzh>

<https://www.facebook.com/institutculturel.debretagne>

- 2.1 Religion :
Un colloque, en partenariat avec l'Université Catholique de l'Ouest, sur « Les Congrégations religieuses en Bretagne », est prévue en 2022. Il se tiendrait à Ploërmel ou à Rennes.
- 2.2 Relations Interceltiques et Internationales :
✓ Préparation d'une exposition interactive sur la toponymie bretonne à travers le monde qui sera présentée au Festival de Lorient cet été.
✓ Poursuite des activités avec différents projets pluriannuels : Brochures sur chaque pays celtique, Traductions, Base de données d'écrivains écossais...)
- 2.3 Nature et environnement :
SUAV participe aux travaux de l'Agence bretonne de l'Eau (ABE) où Dider ar Gov le représente.
- 2.4 Droit et Institutions :
L'ICE « Politique de cohésion pour l'égalité des régions et le maintien des cultures régionales » est close. Avec plus d'un million de signatures et le seuil atteint dans 8 états, la pétition peut aboutir.
- 2.5 Relance des sections inactives :
Plusieurs projets de relance de sections sont en cours d'étude : Littérature écrite ; Littérature orale ; Musique ; Arts, Architecture et Patrimoine ; ...

Si vous êtes intéressé pour participer à l'une ou l'autre de ces sections, vous pouvez prendre contact avec SUAV.



3 Autres infos :

- 3.1 Patrimoine de Bretagne :
Communiqué de SUAV :

Le patrimoine bâti, une chance pour la Bretagne : La Boissière, un cas d'école

Le château de la Boissière à Edern est un exemple particulièrement frappant de l'état préoccupant d'une partie non-négligeable du patrimoine bâti à travers les 5 départements bretons. La liste de bâtiments historiques en mauvais état, plus ou moins abandonnés, à moitié en ruines sur l'ensemble de la Bretagne est assez effarante.

Ce patrimoine bâti fait pourtant partie de notre héritage commun et est un élément de notre culture ; en cela, il doit être préservé au mieux et non plus être considéré uniquement comme un fardeau financier. D'autant que tous ces bâtiments sont aussi l'un des atouts touristiques et par là, économiques de la Bretagne.

L'état du château de la Boissière est d'autant plus regrettable que l'un de ses propriétaires fut Jean-Edern Hallier, intellectuel pour le moins original qui participa à tout ce bouillonnement intellectuel breton si productif de la fin du XX^{ème} siècle aux côtés d'un Xavier Grall ou encore d'un Per-Jakez Helias ou de Glenmor.

Vu l'intérêt historique et littéraire de ce site, l'Institut Culturel de Bretagne souhaite qu'une réflexion soit menée sur la rénovation du château et son utilisation au bénéfice de la population et de nos visiteurs, réflexion associant les différentes parties prenantes et les élus.

Une des nouvelles vocations de ce château ne pourrait-elle pas être de mettre en valeur la littérature bretonne à travers expositions, rencontres, université d'été, résidences ?





La Bretagne et sa culture ont besoin de nouveaux projets structurants pour progresser, ce château de la Boissière peut et doit être l'occasion de proposer un projet culturel innovant tout en mettant en valeur le patrimoine bâti historique.

*Le président,
Jacky Flippot*

- 3.2 Médiathèque :
Le catalogage des ouvrages déjà présents est commencé. Un groupe de travail se réunit tous les mercredis à 9h30 pour saisir les informations. Vous êtes proche de Vannes, venez nous rejoindre. Il est possible de réaliser le catalogage d'autres jours que le mercredi.



4 Date à retenir :

-  Tous les mercredis : Catalogage de la médiathèque à Ti ar Vro-Gwened.
-  20 mars 2021 : Conseil d'Administration de SUAV à Vannes à 9h30.
-  10 avril 2021 : Assemblée générale.
-  25 septembre 2021 : Remise des Colliers de l'Hermine.



5 Appel à cotisations :

Si ce n'est déjà fait, pensez à adhérer ou à renouveler votre adhésion à SUAV.

- 50 € pour une association ;
- 40 € pour un couple ;
- 30 € pour un individuel ;
- 10 € si vous avez des difficultés financières.

Le chèque est à rédiger à l'ordre de Skol-Uhel ar Vro et à adresser à :

SUAV – 3 straed al Lezenn – 56000 GWENED.

SUAV – 3 rue de la Loi – 56000 VANNES

